

dans de nombreux cas et nous croyons fermement qu'il en ira de même dans le cas qui nous intéresse.

Des voix: Bravo!

M. Barry Mather (Surrey-White Rock): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre d'État chargé du multiculturalisme. Pouvons-nous être certains que les relations du ministre avec le sous-secrétaire d'État adjoint dans ce domaine sont telles que ce dernier ne sera pas «Ostry-cisé»?

M. Haidasz: Oui, monsieur l'Orateur.

LA POSITION DU PREMIER MINISTRE QUANT À LA CONDUITE DE M. OSTRY À L'ENDROIT D'UN MINISTRE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Le premier ministre estime-t-il que la conduite de M. Ostry, qui a réprimandé le ministre dont il relève, est acceptable de la part d'un sous-ministre travaillant sous les ordres d'un ministre?

M. l'Orateur: A l'ordre. Une question ainsi formulée est peut-être difficile à accepter par la présidence. Le député demande au premier ministre d'exprimer une opinion. Peut-être pourrait-il poser sa question sous une autre forme.

M. Hees: Je vais la poser différemment. Étant donné que M. Ostry a réprimandé le ministre dont il relève en ce qui concerne le programme de multiculturalisme, le premier ministre envisage-t-il de prendre des sanctions à l'égard de ce fonctionnaire ou reconnaît-il que c'est ainsi que doit se comporter un fonctionnaire à l'égard de son ministre?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suppose que le député veut parler de la fuite d'un document dont la presse aurait eu connaissance...

Des voix: Oh, oh!

M. Trudeau: ... et qui concernerait des arrangements administratifs internes entre un ministre et ses collaborateurs. J'ai toujours eu pour politique, et je pense avoir raison, de ne faire aucun commentaire sur les documents de travail d'une administration.

M. Hees: Le premier ministre veut-il dire que le document décrivant ce qui s'est passé n'était pas en fait un document?

M. l'Orateur: A l'ordre. Plusieurs autres députés désirent poser des questions supplémentaires sur ce sujet. Nous pourrions en finir avec la première série de questions et j'accorderai ensuite la parole au député de Rocky Mountain. Peut-être pourrions-nous terminer la première série de questions et en revenir aux questions supplémentaires sur ce sujet.

* * *

LES AFFAIRES FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA RÉPONSE DU PREMIER MINISTRE AU TÉLÉGRAMME DES CHEFS DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX DE L'OUEST RELATIF AUX PROPOS DU MINISTRE DE LA JUSTICE—LES PROPOSITIONS DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL POUR LA CONFÉRENCE

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'ai différentes questions à poser au premier ministre sur un

Questions orales

autre sujet. A-t-il reçu et étudié un télégramme que les quatre premiers ministres de l'Ouest lui ont fait parvenir hier et dans lequel ils exprimaient leurs inquiétudes au sujet de déclarations partisans et inconsiderées du ministre de la Justice relatives à la conférence économique de l'Ouest du mois prochain, télégramme principalement motivé par les responsabilités particulières du ministre de la Justice en ce domaine? Dans l'affirmative, le premier ministre peut-il nous communiquer sa réponse aux quatre premiers ministres de l'Ouest?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, jusqu'à présent ce télégramme n'a fait l'objet que d'un accusé de réception. J'en ai eu communication ce matin. Il est bref et, évidemment, je l'ai lu. Je n'ai pas lu entièrement le discours auquel ce télégramme semble faire allusion. Comme la Chambre le sait, j'ai été retenu auprès d'un éminent visiteur étranger pendant toute la matinée. Mais au cours des quelques dernières minutes, j'ai pris note de quelques paragraphes de la fin du discours, lesquels on a bien voulu porter à mon attention. En toute franchise, je ne puis rien voir de vraiment offensant ou de préjudiciable à la tenue de la conférence.

● (1420)

M. Fairweather: Les premiers ministres provinciaux ont donc tort.

M. Trudeau: Oui, je pense que le député de l'opposition a raison lorsqu'il dit que les premiers ministres provinciaux ont tort. Je serais enclin à être de son avis.

Des voix: Oh, oh!

M. Fairweather: Un drôle de début pour une conférence!

M. Trudeau: Je suis étonné...

M. Hees: Comme d'habitude, tout le monde a perdu le pas, sauf le premier ministre.

M. l'Orateur: A l'ordre. A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je suis étonné que le député de Fundy Royal ait dit que les premiers ministres provinciaux avaient tort...

Des voix: Vous l'avez dit!

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, je suis certain que le compte rendu portera que le député de Fundy Royal a dit que les premiers ministres provinciaux avaient tort. Qu'on invite les députés...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. Lewis: Je me soucie peu que le député de Fundy Royal ait dit, ou même que le premier ministre ait déclaré, que les premiers ministres provinciaux avaient ou n'avaient pas tort, ni même que le ministre de la Justice ait ou non été offensant... Bien que je ne puisse m'imaginer le ministre de la Justice prenant une autre attitude.